



BARRIÈRE CAVERNES CLAUSSET CONGE COUTORD
DALPHIN GAROSSE GAUTEY GRAFEUIL JEAN PAN
JEAN VIDEAU LANDE SAINT JEAN LERMITAGE
LESTRILLE LE BASQUE LE BAYLE LE GARY

MAIRIE
DE
SAINT-LOUBÈS



Le p'tit LOUBÉSIEEN



N°43
M^A 2021



LE SUISSE LE TRUCHES GRAVES LES GRESEAUX
LES MOTTES LES PALLUS LES PLACES MEYNARD
PÉLIGON PEYMEYNAUD POUMEY ROUSSANE
SAUTEREAU TERREFORT TOIGNAN TROQUET

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

Édito / Cher.e.s loubésien.ne.s,

Ce journal vous apporte à nouveau l'actualité de notre ville en cette période perturbée.

Tout d'abord, le budget vient d'être voté pour 2021, sans augmentation des taux d'imposition et avec des taxes sur les ordures ménagères en baisse. C'est l'effet positif d'une meilleure collecte, grâce aux efforts de tous !

Pour les bâtiments publics, les audits énergétiques débouchent sur le lancement de la rénovation de l'école l'Île Bleue cette année et d'un **programme pluri-annuel de rénovation des 4 écoles sur les 6 ans du mandat.**

D'autres programmes d'investissement portent sur la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la rénovation des autres bâtiments municipaux. Des **demandes de subventions** sont en cours et devraient encore réduire le recours à l'emprunt.

Le plan alimentaire territorial démarre également, avec la création d'un observatoire du foncier agricole via le Pôle Territorial Cœur d'Entre Deux Mers : **cela devrait favoriser l'installation d'agriculteurs, mais aussi la diversification des exploitations en activité.** En parallèle, des études de faisabilité doivent rapidement vérifier l'opportunité de réaliser la ferme municipale et la nouvelle école sur une propriété que nous envisageons d'acquérir.

Durant le confinement, un accompagnement des aîné.e.s a été à nouveau activé, ainsi que la poursuite du soutien des commerces locaux avec de nouveaux chèques cadeaux alloués comme tous les ans au personnel municipal, utilisables uniquement en local.

Saluons à cette occasion le travail de tous nos agents impliqués sur la commune, mettant en œuvre au quotidien les orientations des élu.e.s, toujours au service des habitant.e.s.

Prenez soin de vous !



Emmanuelle Favre, votre maire

Sommaire

P. 2 / Environnement et Cadre de vie

Foncier agricole, Rénovation, Tontes et Moustiques

P. 3 / Culture et Patrimoine

Lavoirs, Commando-vitrines et Arbre de la liberté

P. 4 / Action Sociale et Santé

Atelier cuisine, Partenaires sociaux, DFAP et Goûter

P. 5 / Enfance et Jeunesse

Festival du jeu, ASSMAT, Lessive et Fruits rouges

P. 6-7 / Dossier

Les associations face à la COVID

P. 8 / Intra-mairie

Nouvelles recrues, Comités de quartiers et Pincés

P. 9 / Transition énergétique et Mobilité

Clocher, Voirie, Éclairage et Local à vélos

P. 10 / Prévention et Sécurité

Médiation, Bilan radar, Stationnement et Fossés

P. 11 / Tribunes politiques

Budget

P. 12 / Vie économique

Nouveaux services, Ma ville mon shopping et Agenda

P. 13 à 16 / Supplément SEMOCTOM

Rénover pour louer, une formule gagnante !

**Votre logement coûte cher en chauffage ?
Vous souhaitez rénover pour louer ?**



La commune de Saint-Loubès propose aux propriétaires d'étudier les **solutions de rénovation** avec une AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale). Ces organismes accompagnent les propriétaires bailleurs dans la rénovation thermique et énergétique, en leur faisant bénéficier de subventions grâce à l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat).



Une fois la rénovation thermique faite, les AIVS prennent en charge la gestion locative du bien dont le loyer est plafonné. Ce plafond est **compensé par des crédits d'impôts importants.**

L'agence assure pour vous la prise en charge et le suivi des locataires, gère les éventuelles démarches en cas de litige et **garantit le paiement des loyers.** L'engagement de ce dispositif est d'une durée de 9 ou 12 ans.

Soyons solidaires et résorbons ensemble une partie du déficit en logement social dans le bâti existant, sans bétonner plus, en améliorant la qualité énergétique et thermique. Ouvrons ainsi de nouvelles possibilités pour les personnes désirant s'installer à Saint-Loubès !

3 organismes vous aident :

Espace info énergie de Soliha Gironde

211 cours de la Somme
33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 33 88 88
info.gironde@soliha.fr

Le lundi de 14h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à midi.

AL PRADO Association Laique Prado

77 avenue du Château d'Eau
33700 Mérignac

Tél. : 05 57 22 75 80
ou 06 79 51 66 07
aivs-alp@orange.fr

Diaconat de Bordeaux

32 rue du Commandant Arnould
33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 44 76 17
<http://diaconatbordeaux.fr>

Du lundi au jeudi de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:00

Estelle Gibiat : 06 42 42 47 15
estelle.gibiat@diaconatbordeaux.fr

Édité par la mairie de Saint-Loubès - Tél. : 05 57 97 16 16

Numéro 43 - Mai 2021 - Tirage 4800 exemplaires

Impression : Imprimerie Lestrade à Cenon (33 150)

Directrice de publication et directrice de rédaction : Emmanuelle Favre

Rédacteurs : élus et chefs de service - Photos : Saint-Loubès ou libres de droits

www.saint-loubes.fr





Saint-Loubès s'engage dans la protection de son foncier agricole alimentaire



Dans le cadre de son Projet Agricole Territorial, le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers s'est doté d'un Observatoire du Foncier Agricole pour accompagner les communes qui souhaitent protéger leur foncier agricole et augmenter la production alimentaire locale. C'est ainsi que la commune de Saint-Loubès ouvre la marche des nouvelles communes qui rejoignent cet observatoire en lançant dès avril 2021 une étude complète du potentiel foncier agricole mobilisable.

Les travaux réalisés permettront d'identifier les friches agricoles, les exploitants proches de la retraite désireux de vendre et les projets de diversification. Ils seront discutés par un groupe foncier communal composé d'élus et d'agriculteurs locaux.

Vous êtes agriculteurs ? Vous souhaitez intégrer ce groupe communal ? Contactez foncieragricole@saint-loubes.fr

Des enquêtes lancées auprès des propriétaires permettront de connaître leur projet et leur volonté de céder tout ou partie de leur propriété pour l'installation de nouveaux porteurs de projets agricoles alimentaires. Des permanences animées par la Safer Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture de la Gironde pourront permettre de conseiller les candidats à l'installation et les propriétaires intéressés.

L'observatoire mène conjointement un travail d'accompagnement de la commune dans sa révision du PLU.

Rénovation du complexe sportif

Nous sommes ravis d'avoir pu échanger avec vous et d'avoir recueilli plus de 350 participations au sondage sur l'avenir du parc du complexe sportif. Nous vous en remercions.

Dès la fin du confinement nous analyserons vos réponses avec les volontaires et pourrons commencer à imaginer notre futur parc. Ce groupe de travail se rapprochera alors des associations, des établissements scolaires et des équipes municipales pour intégrer leurs besoins. Ce projet sera aussi étudié avec les riverains pour réduire les nuisances qu'ils subissent depuis de nombreuses années. Nous pourrons alors vous présenter notre futur parc !



Lutte contre le moustique Tigre

L'équipe municipale prend ce sujet très au sérieux et la mobilisation collective est primordiale. Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, peut participer à cette lutte. C'est pourquoi nous vous demandons d'éliminer les sources d'eau stagnante, des jouets qui traînent dans le jardin aux coupelles sous les pots de fleurs. Il faut les vider au moins deux fois par semaine pour éviter une ponte et surtout une éclosion de ces moustiques.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Et si on tondait moins ?

Cette année, nous allons laisser en jachère 3 espaces verts de la commune, qui seront fauchés 2 fois en juin et septembre. Les autres tontes seront maintenues mais un peu plus espacées qu'avant. De même, les fossés seront régulièrement tondus à 8 cm sur leur partie plate côté route, mais une seule fois cette année au fond et sur le côté opposé. La gestion différenciée des espaces verts est en train de se mettre en place, pour plus de vie, moins de machines et des plantes pérennes.

Pourquoi ? Pour laisser la faune et la flore se développer et aussi ralentir l'avancée de l'eau dans les fossés !





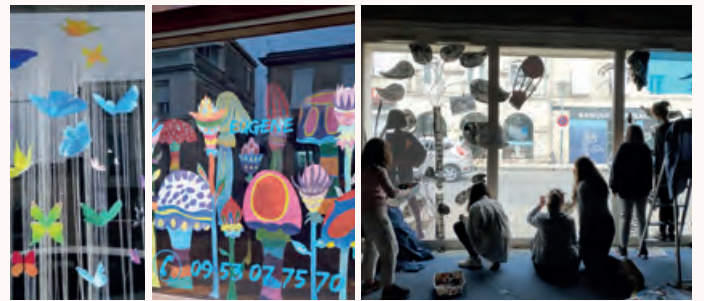
Découverte des lavoirs de Saint-Loubès par l'artiste Claude Abdy-Baba



L'artiste peintre Claude Abdy-Baba se propose de nous faire découvrir dans chaque publication du petit Loubésien un lavoir peint à l'encre de chine au fil de ses ballades loubésiennes. Nous commençons avec **le lavoir du chemin de Peymenard** : une belle initiative artistique pour valoriser notre patrimoine loubésien. A vous de le retrouver sur le circuit des lavoirs ! Bonne promenade !

Journée "commando-vitrines" avec les élèves des Ateliers du Prieuré

Toujours prête à relever le défi anti-morosité, Siona Brotman a organisé une folle journée le samedi 6 mars avec **tous les enfants et ados de ses ateliers** qu'ils ont joyeusement intitulé "l'Atelier COmmando-Vitrines [ACOVIT 21]" ! Dans une première vitrine, champignons et autres floraisons révèlent le magnifique travail des petits préparé en atelier. Un peu plus loin, un groupe d'élèves a pris d'assaut une seconde vitrine avec feutres et gouaches et la technique utilisée sur l'envers est remarquable ! Enfin c'est une envolée printanière de papillons que nous offre la troisième vitrine : une avenue de la République haute en couleurs ! Défi merveilleusement réussi, **merci les artistes !**



L'arbre de la liberté

Suite à l'expertise engagée le 27 janvier 2021, l'arbre de la Liberté, situé à Cavernes, présente un risque pour la population et le voisinage.

Afin d'éviter l'abattage radical, la mairie a décidé de travailler avec l'arboriste-sculpteur José Lepiez pour mettre en sécurité cet arbre déprissant tout en prolongeant sa présence et en conservant son rôle de niche écologique. Ce travail débutera le **samedi 22 mai 2021** lors de la journée internationale de la diversité biologique.

Aidez-nous à améliorer la communication municipale !

De nombreux outils et supports sont à votre disposition pour vous informer de la vie de votre commune. Votre opinion nous intéresse : quels intérêt et utilité leur trouvez-vous ? Comment améliorer encore nos échanges ? Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, à déposer en mairie ou à remplir en ligne (QRCode ci-contre) avant le 6 juin.



I - Pour mieux vous connaître :

1 - Votre tranche d'âge :

- < 15 ans
- 15-25 ans
- 26-45 ans
- 46-59 ans
- 60 à 74ans
- 75 ans et plus

2 - Avez-vous des enfants ?

- Oui
- Non

3 - Tranche d'âge des enfants :

- 0-3 ans
- 4-10 ans
- 11-14 ans
- 15 ans et plus

II - Information / Communication

1 - D'une manière générale, jugez-vous que la communication communale est :

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

2 - Consultez-vous le site internet de la ville ?

- Plusieurs fois / semaine
- Plusieurs fois / mois
- Plusieurs fois / an
- Rarement / Jamais

3 - Dans quel but ?

- Actualité
- Informations sur les services
- Démarches administratives
- Autre :

4 - Quelles informations supplémentaires souhaitez-vous que la ville communique sur ce site web ?

.....
.....

5 - Lisez-vous le journal municipal ?

- Non
- Oui : En entier En partie

6 - Ce journal répond-il à vos attentes ?

- Oui
- Non

7 - Préférez-vous recevoir une version numérique ?

- Oui
- Non

8 - Que pensez-vous de sa fréquence (5 fois/an) ?

- Trop souvent
- Bien
- Pas assez souvent



Ateliers culinaires à domicile

En partenariat avec l'association Silver Fourchette, le CCAS a organisé deux défis culinaires destinés aux plus de 60 ans.

En février, les participants à l'atelier Toc-Toques ont reçu un panier de produits frais à cuisiner à leur domicile ainsi qu'un livret dédié à l'alimentation santé et plaisir.

Les recettes effectuées, les participants ont pu envoyer des photos de leurs réalisations. Les clichés les plus appétissants ont permis de désigner **trois gagnants sur la commune**. Chacun a reçu un panier gourmand !

Nous invitons toutes les personnes de + de 60 ans qui souhaitent participer gratuitement aux prochains ateliers à prendre contact dès aujourd'hui avec le CCAS de la commune : ccas@saint-loubes.fr / 05 57 97 16 16.



Réunion avec les partenaires

Le vendredi 5 mars, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une réunion avec les partenaires sociaux institutionnels : MDS d'Ambarès, CIAS, CAF, FSL, CLIC, mais également La Croix Rouge, le Secours Catholique, Solidarité renov'Action, A deux mains pour vous et ADAV 33.

L'objet de cette rencontre était d'abord de permettre à chacun de présenter ses actions sur le territoire, puis d'identifier des moyens concrets afin d'améliorer la **collaboration entre les partenaires**. Pour faire face à l'impact social de la crise sanitaire, il est plus que jamais nécessaire de travailler ensemble et de favoriser la collaboration entre les différents acteurs du territoire. Il est ainsi prévu d'éditer un annuaire commun et d'organiser régulièrement des réunions de travail à thème : logement, aide alimentaire, accès aux droits...

Le « Défi Foyers Alimentation Positive du Cœur Entre-deux-Mers » se prépare

Cet événement regroupera 10 foyers de tout type et de tout âge pour leur donner les moyens d'augmenter leur consommation de produits bio et locaux sans augmenter leur budget et en se faisant plaisir ! De nombreux ateliers pratiques seront au programme de cet accompagnement gratuit : visite de fermes, ateliers de cuisine et de jardinage, trucs et astuces, conseils anti-gaspi...

Ce défi vous intéresse ? Une équipe se formera cet été autour de chez vous. Alors, restez attentifs ou rapprochez-vous dès maintenant du CCAS pour être informés des actualités.



Annulation du Goûter des aînés

Compte tenu de la crise sanitaire, le traditionnel goûter des aînés initialement prévu en juin ne sera pas organisé cette année. Nous espérons vous retrouver lorsque les conditions de réunion seront de nouveau sereines.

9 - Êtes-vous abonnés à la page Facebook de la mairie ? Oui Non

10 - Si oui, à quelle fréquence vous connectez-vous ?

Plusieurs fois / jour 1 fois / jour 1 fois / semaine 1 fois / mois

11 - Avez-vous des suggestions concernant les réseaux sociaux ?

.....
.....

12 - Concernant les 2 panneaux lumineux, savez-vous où ils sont placés ?

Oui Non Seulement 1 des 2 / lequel ?

13 - Vous ont-ils déjà été utiles ? Souvent Parfois Jamais

14 - Quels autres moyens utilisez vous pour vous informer ?

Affichage urbain (affiches) Souvent Parfois Jamais

Affichettes (commerces, écoles, ...) Souvent Parfois Jamais

Presse locale Souvent Parfois Jamais

Accueil de la mairie Souvent Parfois Jamais

Bouche à oreille Souvent Parfois Jamais

Écran tactile à la mairie Souvent Parfois Jamais

Autre :

15 - Souhaiteriez-vous que la mairie se dote de nouveaux moyens de communication ?

Une application pour smartphone dédiée à la communication entre la municipalité et les citoyens

Excellente idée Pourquoi pas Inutile

Un système d'alertes SMS pour la diffusion d'informations municipales d'urgence (risques inondation, fermeture école, cantine, etc.)

Excellente idée Pourquoi pas Inutile

Des panneaux d'affichage dans les quartiers (événements)

Excellente idée Pourquoi pas Inutile

Une newsletter (lettre d'information envoyée par e-mail)

Excellente idée Pourquoi pas Inutile

Un guide pour les nouveaux arrivants

Excellente idée Pourquoi pas Inutile

16 - Vos remarques ou suggestions :

.....
.....
.....



Festival du jeu

En 2020, Saint-Loubès avait fait son festival numérique. Cette année encore, pour sa 25^{ème} édition, le Festival du Jeu s'est déroulé en version 100 % numérique. En effet, malgré la crise sanitaire, la commune a souhaité maintenir cette manifestation phare, toujours appréciée pendant les vacances scolaires de printemps.

Des activités, jeux, quiz, animations (zumba) ont ainsi été proposées en ligne via la page Facebook du Festival du Jeu. Bilan : les vidéos ont été vues 17 322 en 7 jours !

Masques transparents pour tous les personnels des écoles maternelles

Dès le mois de mars, tous les agents municipaux travaillant avec les enfants des écoles maternelles ont été équipés de masques transparents.

Sur le même modèle que ceux de la crèche, ils permettent aux enfants de mieux voir les visages des adultes les accompagnant tout au long de la journée. Les animateurs du périscolaire, les ATSEM et les agents de restauration et de la médiathèque profitent de ces masques inclusifs. Ils sont utilisés principalement sur les temps d'interaction avec les enfants afin de faciliter les échanges, la lecture, etc.

La grande lessive !



Le 25 mars, le pôle petite enfance Cabriole a participé à La Grande Lessive, manifestation culturelle internationale sur le thème "Jardins suspendus".

Cet évènement artistique prend la forme d'une performance collective. Ainsi, cette année et durant toute une journée, à Cabriole, parents, enfants et professionnelles de la petite enfance ont pu accrocher leurs réalisations (dessins, peintures, collages, photos, ...) à l'aide de pinces à linge, sur un étendoir situé à l'extérieur du pôle.

Merci à tous pour cette belle exposition où chacune et chacun s'est rassemblé autour de la créativité, dans des lieux différents et en même temps.

Retour sur la rencontre avec les assistantes maternelles



À l'initiative des élèves, une rencontre avec les assistantes maternelles de la commune a été organisée le 30 janvier.

Les assistantes maternelles disponibles ont été reçues à la coupole par Mme Favre, maire de Saint-Loubès, Mme Platriez, adjointe au maire en charge de l'éducation et Mme Guichard, conseillère municipale en charge de la petite enfance.

La matinée s'est tenue autour d'un atelier participatif pour échanger sur la place des assistantes maternelles dans la ville, leurs besoins et leurs envies. De nombreux sujets ont été abordés comme la voirie, l'accessibilité des trottoirs et des parcs de jeux, une participation plus active aux activités et événements communaux (médiathèque, festival du jeu, ...), la formation, les relations avec le RAM et la communication inter-assistantes maternelles.

Un premier contact très enrichissant et prometteur ! Nous avons prévu une autre rencontre dans quelques mois pour faire le point et poursuivre les réflexions et les échanges.

Cultiver son jardin : des fruits rouges à la cantine

Le mardi 21 décembre, l'ALSH programait sur cette deuxième journée des vacances d'hiver, une activité au grand air ! En présence d'agents des Espaces Verts, de la conseillère municipale déléguée à l'aménagement du territoire et d'une citoyenne expérimentée, trois séquences de plantation se sont enchaînées devant la Cantine centrale.



Myrtilles, groseilles et framboises ont commencé à s'épanouir à l'arrivée du printemps ! En tout, ce sont 85 pieds de petits fruits rouges qui ont été mis en place puis soigneusement paillés avec des feuilles de chênes.

Encore un grand bravo à tous les enfants de la commune qui ont participé !!

Renouvellement inscription scolaire

Les mises à jour des dossiers des enfants déjà scolarisés se feront du 10 mai au 9 juillet 2021 inclus, par mail (dossier.enfance@saint-loubes.fr) ou sur rendez-vous à la Mairie au 05 57 97 16 16 (service scolarité).



Les associations face à la COVID

Tennis Club Loubésien



Sportives, Sportifs,

Dans un contexte sanitaire restreint notre association a su s'adapter en aménageant les activités et les entraînements. Durant les vacances scolaires nous avons proposé des animations (70 enfants à Noël et une trentaine en février répartis en différents créneaux ont pu s'adonner à leur sport favori).

Le tennis est un sport qui se pratique aussi bien en intérieur qu'en extérieur, ce qui permet à nos adhérents jeunes et moins jeunes de profiter des activités pour leur plus grand plaisir (Tennis, Padel et avec les beaux jours le Beach Tennis).

Venez nous retrouver, permanence au club le samedi de 9 h à 12h jusqu'à fin mai hors vacances scolaires. Nous contacter par mail : tennis.stloubes@free.fr ou par téléphone au 05 56 20 49 79 (laissez-nous un message, nous vous recontacterons).

Afin de préparer la saison prochaine, début des inscriptions pour l'année prochaine (réservation des places) début mai.

Sportivement
Le Tennis Club Loubésien.

URC XV



Comme de nombreux clubs amateurs, l'URC XV est impacté par la crise sanitaire. Plus de match depuis le 25 octobre 2020 et interdiction de vestiaire et de club house.

Vendredi 26 février 2021, le bureau fédéral de la FFR a décidé l'arrêt des compétitions dans leur format officiel.

A la demande des joueurs qui veulent s'entretenir, le comité directeur, les 3 entraîneurs et le préparateur physique ont proposé des ateliers, le samedi de 12 h à 13 h 15, soit au stade du complexe Max Linder, soit au stade Cassignard à Izon, suivant les conditions météorologiques et le dimanche de 10 h à 11 h 30 au stade Lachaze à Ambarès et Lagrave.

Le club accueille également les féminines de l'entente Entre 2 mers, qui regroupe les clubs de l'EASL (Ambarès – Saint-Loubès) l'US Izon et le CM Floriac), car elles ne peuvent plus s'entraîner en soirée.

Dès que cela sera possible, la ligue de Nouvelle Aquitaine organisera des tournois, des challenges ou des matchs amicaux.

Cyclo club de Saint-Loubès

Durant les confinements, terminés les compétitions cyclosporives, les regroupements cyclotouristes, les organisations d'épreuves et ces moments conviviaux qui créent du lien social au sein de notre club. Avec l'arrêt de nos activités sportives, il a donc fallu s'organiser autrement, et grâce aux réseaux sociaux et notre site internet, notre association a pu conserver des contacts réguliers auprès de nos licenciés. Tous ont été informés chaque semaine par courriel des décisions prises au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Nous avons également décidé de passer au « distanciel » en tenant nos réunions et notre assemblée générale en visioconférence avec la mise en place du vote électronique !

Après ces confinements, nous avons réouvert l'école de cyclisme pour les jeunes et réorganisé au sein du club des sorties cyclotouristes hebdomadaires, tout en respectant les gestes barrières.

Malgré cette situation inédite et très compliquée, sur les 180 adhérents que nous étions en 2020, nous n'avons perdu qu'une petite dizaine de licenciés pour cette saison 2021. Nous gardons espoir de réaliser pour les 40 ans du club que nous fêtons cette année, plusieurs projets qui sont d'ores et déjà dans les starting-blocks pour ce printemps.



Cyclotouristes casqués, masqués et gantés, au départ d'une sortie vélo du cyclo club de St-Loubès

Le Saint-Loubès Handball en période COVID



Notre quotidien tourne en rond depuis le 17 mars 2020. Malgré les difficultés, nous avons pu pratiquer et offrir un peu de handball. Le couperet tombe par l'annonce du 5 mars 2021 de l'arrêt des championnats (une saison blanche).

NOS ACTIONS :

- Visio-conférences/Renforcement actif de nos sponsors/Rénovation du gymnase .
- 2nd Trophée des Louves.
- Entraînements réguliers indoor ou outdoor pour la plupart des catégories.
- Stage d'initiation à d'autres sports et thématique « Le sport et l'alimentation ».
- Challenge sportif individuel+équipe LoubRun avec l'appli Adidas Run.
- Animations sur les réseaux sociaux par des vidéos-jeu en partenariat avec Rematch pour les licenciés et sponsors.

Croix-Rouge française



Nous avons été très sollicités depuis le début de la pandémie, confinements inclus, en raison d'une forte augmentation du nombre (doublement) de bénéficiaires pour des aides alimentaires et financières sur le secteur de Saint-Loubès notamment.

Nous sommes également intervenus dans les squats pour des distributions de denrées alimentaires.

Nous avons participé à l'opération "Croix-Rouge chez vous" qui a consisté à être à l'écoute et faire des livraisons solidaires pour les personnes isolées pendant les confinements.

Nos secouristes sont intervenus pour contrôler l'entrée des EHPADS, dans les centres de dépistage Covid-19. Ils ont surtout participé aux opérations Chardon qui consistaient en le rapatriement de malades atteints de la Covid (provenant des régions de l'Est) et en leur transfert dans les hôpitaux de la région bordelaise, cela en collaboration avec le Samu 33.

L'AMAP "Le panier loubésien" a été plus que jamais présente et nécessaire pour nourrir les loubésiens et aider les producteurs !

Continuité : notre activité s'est poursuivie normalement :

- Approvisionnement local, solidaire et direct entre producteurs et consommateurs.

Solidarité : nous avons soutenu mangeurs et producteurs :

- Maintien des distributions chaque mercredi.

- Commandes en soutien aux viticulteurs loubésiens en biologique.

Adaptabilité et entraide : nous avons adapté les distributions aux règles :

- Préparation en amont des paniers de légumes.

- Extension des plages horaires, mise en place d'une heure de passage.

- Engagement des producteurs et de chaque amapien.enne dans l'organisation.

Pour avoir, comme nous, tous les mercredis des bons produits bio et locaux, écrivez à : lepanierloubesien@gmail.com !



* AMAP = Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Secours Catholique



Cet épisode Covid n'a pas facilité et ne facilite toujours pas nos visites chez les familles bénéficiaires mais nous avons continué nos aides avec beaucoup de vigilance. Une action d'envergure au sein du Secours Catholique a été lancée sur l'ensemble du territoire, avec le déblocage de chèques services ; plusieurs familles ont pu subvenir à leurs besoins alimentaires.

Pour la période de Noël nous avons reçu de l'alimentaire par le secteur pastoral et 5 familles ont pu en bénéficier.

Les aides financières reçues par La MDS d'Ambarès (maison départementale des solidarités) ont continué avec l'aide des différents partenaires : CCAS, Croix rouge, Secours Populaire et autres.

Nous avons eu l'autorisation de la mairie pour ouvrir des permanences sur rendez-vous : 1er jeudi du mois de 9h30 à 11h30 et le 3ème jeudi de 15h à 17h au local Point Jeunes.

Une chaîne de solidarité qui relie les donateurs, bénévoles, permanents et personnes aidées s'anime ainsi pour que vive l'aventure bienveillante qui dépasse l'aide matérielle.

Saint-Loubès en transition



Notre association a continué à créer du lien, encore plus important durant cette période agitée et nous avons proposé :

- Des services et des échanges entre membres et habitants (groupe SEL, groupe VIVRE ENSEMBLE),

- Des sensibilisations et des ateliers ZÉRO DÉCHET, dont le Noël Zéro déchet, par email et via Facebook,

- Des rencontres conviviales, des REPAIR CAFÉS, des activités du groupe JARDIN, des Scrabbles en ligne...

- Du lien permanent entre membres en visio chaque mois, dont des plénières et des AG.

Retrouvez-nous sur Facebook sur www.facebook.com/saintloubestransition/ ou contactez-nous à saintloubestransition@ntymail.com.

FCPE



La FCPE est présente sur les 4 écoles. Malgré la covid qui est venue mettre à mal nos projets depuis mars 2020, nous sommes restés mobilisés et nous avons réussi à mener plusieurs actions comme :

- les boîtes solidaires qui ont remporté un grand succès,

- les traçages de jeux dans les cours d'école,

- la participation aux différentes réunions pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires,

- l'achat de masques transparents pour les enseignants grâce à la vente des madeleines et chocolats.



Un nouveau Coordonateur Enfance - Jeunesse - Éducation



Mario Magloire est arrivé début février et prend la suite de Christophe Dellis.

Cet ancien responsable du Pôle Animation Vie Sociale et Culturelle (PAVSC) de la commune d'Écouflant a dirigé de nombreux services de la vie quotidienne : petite enfance, services périscolaires, accueil de loisirs, bibliothèque, vie culturelle, relation avec les associations...

Auparavant et durant 13 ans, Mario Magloire a occupé les fonctions de responsable du service éducation/jeunesse/sport, puis du pôle culturel à la mairie du Luc en Provence, dans le Var.

Attiré par la dynamique et les projets proposés par la nouvelle équipe municipale, Mario Magloire a fait le choix de notre commune pour la suite de sa carrière.

Il aura pour mission de mettre en place le C.T.G (Convention Territoriale Globale) et de coordonner l'ensemble des politiques éducatives de la commune de Saint-Loubès.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Les comités de quartiers : un projet à construire ensemble

Où en est-on ?

- L'appel à volontaires, toujours ouvert, a été lancé en septembre.
- La première visio-réunion du 14 novembre a été l'occasion de faire connaissance avec les volontaires, d'informer sur les actions mises en place par la mairie pendant ce 2^{ème} confinement et d'échanger sur les actions menées dans les quartiers.

Dans la foulée, plusieurs personnes se sont portées volontaires pour rejoindre les bénévoles du CCAS et soutenir les actions de solidarité mises en place durant le confinement. Des propositions concrètes ont été faites : l'achat de pinces à déchets à prêter aux habitants ou encore la réinstallation d'une boîte à livres. **L'idée de créer une cartographie permettant aux volontaires de se mettre en relation a également émergé.**

- En décembre, les accords de diffusion des coordonnées ont été recueillis auprès des volontaires et en janvier, la cartographie a pu être réalisée, mise à jour avec les nouvelles inscriptions et diffusée à tous les volontaires.
- Cinq nouvelles réunions se sont tenues en visio du 30 janvier au 6 février afin de recueillir les attentes des volontaires sur le fonctionnement des futurs comités de quartiers.
- Le 20 mars, les volontaires se sont réunis pour participer à la restitution de la synthèse de ces 5 réunions et à la présentation des grands principes de fonctionnement des comités de quartiers. Les participants ont également travaillé à une délimitation des « quartiers » et apporté de nombreuses idées pour poursuivre la construction des futurs comités de quartiers.

Prochaine étape : la rédaction de la charte de fonctionnement avec les volontaires.

Une cinquantaine de volontaires s'est déjà manifestée pour participer au lancement de ce projet. Pourquoi pas vous ? Contact : comitesquartiers@saint-loubes.fr.



Mobilité des agents

La mairie de Saint-Loubès a récemment accueilli deux agents d'autres services.

Dans le cadre de la création d'un service Communication, Carine Coëne est recrutée en tant que chargée de communication (journal, site, page Facebook,...). Carine était auparavant animatrice au centre de loisirs primaire.

Martine Cornet, précédemment en poste à la médiathèque, rejoint le service Accueil pour travailler à l'Urbanisme, au CCAS et au Service à la population.



Martine Cornet et Carine Coëne

Des pinces à déchets à la disposition des habitants

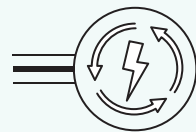
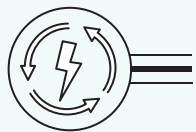
À la demande d'habitants et dans le cadre de la première réunion portant sur la création des comités de quartier, la commune de Saint-Loubès a fait l'acquisition de pinces à déchets. Celles-ci sont prêtées gratuitement à tous les citoyens désireux de mener à bien des actions de ramassage de déchets dans la nature.

Rendez-vous en mairie pour retirer votre ou vos pinces, qui vous seront prêtées pour une durée maximale de 4 jours.

Cette belle initiative ne doit cependant pas nous faire oublier que la propreté est l'affaire de tous : **ne jetons plus sur la voie publique !**



Deux équipages des Scouts et Guides de France de l'Entre-Deux-Mers lors d'une chasse aux débris en février.



Rénovation du clocher de l'église

La phase de travaux de rénovation du clocher de l'église est terminée, la dépose d'échafaudage est en cours. Dans le cadre de sa restauration, la flèche a été équipée d'éclairages LED qui mettront en valeur le travail remarquable des tailleurs de pierre. Une illumination visible depuis une grande partie de la commune !



Mobilité

Dans le cadre de l'installation du stationnement sécurisé pour vélos à la gare, la municipalité va mettre à disposition des usagers une **carte magnétique d'accès** à cet équipement. Cette carte, nominative, sera à récupérer en mairie ou lors de l'inauguration de l'équipement en début d'été (fin juin ou début juillet).



Travaux de voirie

Les travaux de mise en sécurité des abords du collège (création de passages piétons et piste cyclable) ont été réalisés en mars. L'avenue de Cajus est désormais en sens unique, de la rue du Suisse au parvis du collège. Une alternative au stationnement gênant sur trottoir est à l'étude pour rendre la circulation piétonne possible sur l'ensemble de cette rue. Les prochains travaux sur les voies communautaires ne concerneront que des réparations et mise en sécurité. Pour cela, les agents communaux de la voirie ont réalisé un diagnostic exhaustif de l'état des 13 kilomètres de voies communautaires, transmis ensuite au service technique de la CDC pour planification de ces travaux.



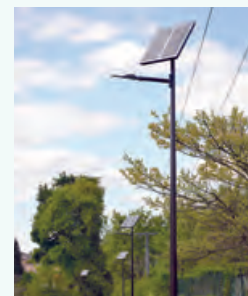
Concernant les voies communales, les prochains travaux de voirie seront la mise en sécurité de la rue du prieuré, la pose d'une cuve de récupération d'eau pluviale pour l'arrosage autonome de l'îlot de Cajus ainsi que des réparations de chaussées (avenue du port de Cavernes, chemin de Caderot, chemin de Salles, rue des Acacias, chemin des Gravas, ...).

Sont à l'étude, pour une mise en chantier au second semestre, la réalisation d'un trottoir d'accès à la piscine chemin de Nice et l'aménagement du carrefour des Brions/rue du 19 mars. La finalisation du projet d'aménagement du chemin du Gary est en cours (éclairage public, effacement des réseaux aériens, demande de subventions).

Il fera l'objet d'une réunion publique d'ici l'été avec les riverains que nous remercions pour leur investissement lors de cette phase de concertation et de préparation.

Eclairage public

Les premiers mâts solaires 100 % autonomes ont été installés en mars sur l'avenue des Anglais, sur une zone dangereuse empruntée par beaucoup de collégiens. Sans tranchées ni raccordement au réseau électrique, ces mâts solaires permettent d'équiper les zones peu ou pas éclairées, sans impact sur les aménagements de voirie réalisés ni consommation d'électricité supplémentaire. Nous vous invitons à nous signaler ces zones par mail à mairie@saint-loubes.fr



La mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 est en cours. Elle sera opérationnelle dans tout Saint-Loubès le 19 mai 2021.

Informez vous gratuitement sur la rénovation énergétique !

SOLIHA est maintenant partenaire des 6 communes de la communauté de communes.

Vous avez des questions sur la rénovation et les subventions associées ? Vous souhaitez une évaluation énergétique de votre logement ? SOLIHA Gironde attend vos appels au 05 56 33 88 70 ou vos emails à infoenergie33@solihg.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Accueil du public une fois par mois sur rendez-vous sur notre communauté de communes :



19 Avril : CDC St Loubès / 17 Mai : Mairie St Loubès / 21 Juin : Mairie Ste Eulalie / 19 Juillet : CDC St Loubès / 20 Septembre : Mairie St Sulpice et Cameyrac / 18 octobre : Mairie Montussan / 15 novembre : Mairie Yvrac / 20 décembre : Mairie Beychac et Caillau.



Entretien des fossés

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toute nuisance en amont et la préservation des cours d'eau situés en aval (article 640 et 641 du Code Civil & article L 215 du Code de l'Environnement).

Un fossé mal entretenu peut générer des débordements jusqu'à plusieurs centaines de mètres sur des terrains privés ou sur la route.

Les opérations à mener **au minimum deux fois/an** (début printemps et début hiver) sont :

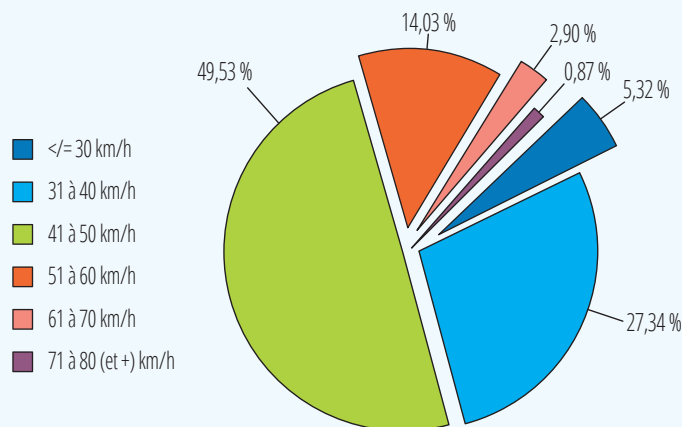
- le **ramassage** des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, débris, ...).
- Le **curage et le nettoyage** des ouvrages de franchissement (buses et grilles) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques.



Si un fossé privé, **par défaut d'entretien**, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, la maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, peut y faire exécuter des travaux d'office. Elle émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public qui envoie les factures aux propriétaires défaillants.

Chiffres radar pédagogique

Le radar pédagogique qui était installé avenue de la République a rendu son verdict. 487 780 véhicules ont été contrôlés sur la période du 28 janvier au 16 mars 2021. Il en ressort un chiffre plutôt positif puisque près de 82 % des usagers roulent à 50 km / h (et moins). Pour les 18 % restants, pour la sécurité de tous, levez le pied !



Stationnement / trottoir : que dit le Code de la route ?



L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.

Il n'existe aucune dérogation pour le stationnement d'un **véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route**. Habitant(e)s du centre ville et notamment de l'avenue de la République, nous faisons donc appel à votre civisme !!

La médiation de la ville à Saint-Loubès



Le service médiation vous reçoit sur rendez-vous les mardis matin et jeudis après-midi lors de ses permanences au Service Jeunesse et Prévention sur rendez-vous. Quand faire appel à la médiation et dans quels cas ? Mode d'emploi.

Qui est concerné par la médiation ?

Tous les habitants de Saint-Loubès, à l'exception des personnels communaux, **peuvent saisir le médiateur** dès lors qu'ils rencontrent un conflit avec l'administration communale, le voisinage, une entreprise, ... Indépendant de toute autorité administrative ou judiciaire, le médiateur ne peut recevoir d'injonction et est astreint au **secret professionnel** afin d'assurer le caractère strictement amiable de la médiation.

Dans quels cas faire appel à la médiation ?

La médiation a pour objet d'éviter qu'un conflit soit porté devant les tribunaux, ou, si un tribunal est saisi, de tenter de concilier les parties pour obtenir une issue amiable rapide au litige. L'existence d'un conflit est donc un préalable indispensable à la saisine du médiateur ; il est matérialisé par l'existence d'une demande écrite de la personne concernée et d'un refus explicite ou implicite de l'autre partie. Ce refus implicite est acquis en cas de silence au terme d'une période d'un ou de deux mois selon le type de demande.

Comment saisir le médiateur ?

Le médiateur doit être saisi par une demande écrite. Le déroulement de la médiation sera le suivant :

- Un récépissé est délivré au demandeur.
- Pour l'ouverture du dossier, le médiateur prend contact avec les parties concernées pour tenter de trouver une issue amiable au litige.
- Des réunions peuvent également être organisées avec les parties de manière strictement confidentielle.
- Clôture du dossier par lettre.

Prenez rendez-vous pour les permanences :

- Par téléphone : 05 56 20 45 58
- Par courriel : mediation@saint-loubes.fr
- Par courrier adressé au médiateur de l'hôtel de ville



Des décisions qui laisseront des traces pour longtemps.

Vous nous interroger souvent sur les projets décidés par la nouvelle équipe et exprimer vos craintes, voire mécontentements. Nous souhaitons vous assurer que, mobilisés à vos côtés, nous relayons vos doléances dans les commissions de travail et séances du conseil municipal.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable a été mis en débat lors du Conseil Municipal, le 26 février. A sa lecture :

Objectif vertueux poursuivi : pour la prochaine décennie, la municipalité affiche clairement ses ambitions axées essentiellement sur les valeurs du développement durable.

Quelques-unes des questions soulevées par les moyens proposés pour atteindre cet objectif : Pourquoi le pilier économique (un des 3 piliers du Développement Durable) est-il si faible, s'appuyant seulement sur les acquis (zones d'activités économique et artisanale actuelles) sans envisager leur développement et sur le bon vouloir éventuel d'acteurs privés ?

Qui peut croire au scénario chiffré sur les objectifs démographiques et la production de logements ? Ce scénario est ambitieux mais ni atteignable, ni réaliste ! Le rattrapage de la moitié du déficit en logements locatifs sociaux, (249 de plus d'ici à 2025) est certes réalisable, grâce au travail engagé par la précédente municipalité. A contrario, un taux de croissance moyen de la population à 0,5%, de 2026 à 2030, est totalement utopique. Et quel règlement d'urbanisme pour ne permettre la construction que de 4,6 logements privés/an entre 2026 et 2030 ?

Ce projet n'est pas sincère !

Budget 2021 : les budgets des différents exercices sont étroitement liés ; les orientations financières communales accompagnées d'emprunts s'étalent sur 10 ou 20 ans. Pour l'année 2021, nous retenons quelques points rassurants : La majorité reconnaît hériter d'une situation financière avec un taux d'endettement décroissant et des réserves importantes, à l'heure de son premier budget sur un exercice complet.

La commune bénéficie de l'allocation compensant l'arrêt de la taxe d'habitation et de nouveaux taux sur le foncier assurant de nouvelles ressources financières significatives au budget 2021.

Un simple constat : la situation financière de la commune est confortable. Un bémol : nos propositions en matière d'investissements (ex. réflexion de chaussées et trottoirs) et remarques familiales (ex. tirage couleur pour inscription scolaire) ont été passées à l'as !

Nous relevons que le débat démocratique au sein du conseil municipal est difficile voire contraint et nos propositions alternatives dérangeant... No comment !

Liste Continuons St Loubès

Mmes BELMONTE, BOVA, RUNDSTADLER et Mrs DURAND, GIACOMINI

Saint-Loubès, la note discordante titre le Sud-Ouest dans son article relatant le conseil communautaire du 25 février dernier. Quand les élus majoritaires sont incapables de voter ensemble sur un sujet aussi important que celui des attributions de compensation, c'est-à-dire l'argent que reverse la Communauté de communes à chaque commune membre. Où est la cohérence ? Une divergence de point de vue ? Rien de cela ! Interrogée sur cette note dissonante, Mme la maire se justifie par « un manque de concertation en amont ».

Inquiétant pour Saint-Loubès ...

Lors du conseil municipal du 5 février à propos de la ferme municipale et école. L'ensemble des élus d'opposition demandent plus d'informations sur ce projet : taille de l'école, coût des travaux, pourquoi une telle priorité donnée à la ferme ? Rappelons que la compétence obligatoire de la ville est bien celle des écoles. Concernant le choix de l'emplacement, on est toutefois rassuré, on sait au moins que « c'est un coup de cœur et c'est notre choix politique » dicit Mme la maire. Une gestion au coup de cœur pour un projet pesant autant sur les deniers communaux...

Inquiétant pour Saint-Loubès ...

Une concertation sur l'avenir du complexe sportif est en cours. Un exemple de question : Voulez-vous un espace végétalisé et ombragé ? Qui peut répondre non, je veux du béton partout ! Consulter les habitants, oui et cela s'impose. Cependant, il aurait été pertinent de consulter les associations sportives au préalable, premiers usagers du complexe. A Mme la maire de répondre « Les élus ne sont pas sur l'opérationnel, mais sur la vision politique ». Où est votre vision ? Quels choix politiques souhaitez-vous justifier par ces questions clairement orientées ?

Inquiétant pour Saint-Loubès ...

Le nouveau plan d'aménagement et de développement durable (PADD) défini par les élus majoritaires est ficelé. Concernant les orientations en matière d'aménagement, sur les 845 logements projetés à l'horizon 2030, environ 500 seront dédiés à des logements locatifs sociaux, soit 59% du parc total de logements produits. Certes, nous devons combler notre retard sur les logements sociaux, c'est la loi. Toutefois, à ce rythme-là, cet objectif est déconnecté de la réalité. Cette densité n'est souhaitable ni pour les loubésiens, ni pour nos équipements déjà saturés, ni pour les nouveaux arrivants.

Inquiétant pour Saint-Loubès ...

Pour terminer sur une note positive, saluons l'extension de la vidéo protection. Une décision de bon sens pour l'amélioration de notre sécurité.

Rassurant pour Saint-Loubès ...

Vos élus de l'opposition

Une Dynamique Nouvelle pour Saint-Loubès

Cédric Chalard – Sandra Vallée – Jean-Marc Marroc – Martine Fernandes

dynamique.saintloubes@gmail.com



Estelle Castaing (service finances), Sébastien Roux (Adjoint en charge des finances) et Florent Furlan (DGA) lors du conseil municipal du 9 avril.

Un budget équilibré avec des projets importants

Le conseil municipal du 9 avril a adopté le budget 2021 de notre commune.

Ce budget est marqué par le lancement de projets importants pour cette mandature : nouvelle école, ferme municipale, rénovation de l'Île Bleue, installation de panneaux photovoltaïques, éclairage public de Cavernes, réaménagement du chemin du Gary, aménagement du Point Jeunes, mise en accessibilité de plusieurs bâtiments publics, mais aussi 2ème phase de la vidéoprotection et mise en place du portail famille.

Vous pouvez trouver sur le site de la mairie le rapport d'orientation budgétaire qui l'a sous-tendu, mais aussi les budgets primitifs de la commune et du Centre Culturel, ainsi que des notes de présentation synthétiques de ces budgets. La publication de ces documents est obligatoire, mais nous les avons voulus les plus clairs et explicatifs possibles : **un citoyen informé est un citoyen éclairé !**



De nouveaux services pour la commune !

M. Montaut, animateur et DJ



Vous recherchez un DJ et Animateur confirmé, à tendance généraliste, qui vous écoute et vous conseille ?

KARANIM CM ANIMATION est le spécialiste de l'animation de mariage, anniversaire, repas dansant, karaoké en Nouvelle Aquitaine. Pour réussir ensemble votre événement, demandez un devis gratuit pour l'animation de vos soirées.

Karanim.cm@free.fr - 06 81 06 53 73 - <http://karanim.cm.free.fr>

Delphine Ranouil, réflexologue plantaire



Praticienne certifiée, je vous propose différentes techniques qui se complètent et qui peuvent être combinées :

- Réflexologie plantaire (depuis 2012) : pour toute personne quels que soient son âge et ses éventuelles pathologies. Chaque séance est adaptée.
- Relaxation indienne du crâne : pratique traditionnelle indienne très appréciée. Amma Assis ou massage assis sur chaise.
- Relaxinésie®, Reiki USUI, LaHoChi

J'ai commencé à exercer sur Saint Loubès au sein de l'Institut GUINOT avec Marina JAUNEAU que je remercie infiniment pour sa confiance.

J'interviens à mon cabinet (45 avenue de la République, 33450 Saint-Loubès), à domicile, en entreprise (principalement en Amma Assis) et en événementiel (séminaire d'entreprise, Quai des Sports avec la mairie de Bordeaux, ...)

Sur RDV 06.79.83.15.96 / www.carpied-delph.com

FB : Carpiéd DELPH / Insta : carpiéd_delph

Élise Brugnon, naturopathe



Infirmière depuis 17 ans, aujourd'hui Naturopathe (éducatrice en santé), praticienne formée en Luxo-puncture (acupuncture sans aiguilles) et formée en lithothérapie, je vous accueille dans mon cabinet "NATURALYS" pour vous aider à maintenir ou à améliorer votre santé et votre bien-être de façon naturelle. La naturopathie s'adresse aux enfants, adultes et femmes enceintes.

Perte de poids ? Troubles du sommeil ? Stress/anxiété/burn out? Arrêt du tabac? Inconfort de la ménopause ? Inconfort digestif ? Fatigue/manque d'énergie ? Douleurs d'arthrose/maux de tête ? Troubles du métabolisme etc... n'hésitez pas à prendre rendez vous.

Elise Brugnon / 07.83.38.53.33 / 45 avenue de la République - 33450 Saint-Loubès

Pour apparaître dans cette rubrique veuillez contacter la mairie sur mairie@saint-loubes.fr

Commerçants, professionnels loubésiens, créez votre boutique en ligne sécurisée sur Ma Ville Mon Shopping !

La communauté de communes du secteur de Saint-Loubès a passé convention avec le groupe La Poste pour vous faire bénéficier de cette plate-forme 100 % sécurisée : mavillemonshopping.fr. Vos clients pourront acheter et payer en ligne, puis récupérer leurs achats en boutique (click&collect) ou être livrés chez eux par le facteur.

- La création de la boutique est gratuite
- Mettez autant de produits que vous voulez
- Les clients peuvent payer en ligne, c'est 100% sécurisé
- Proposez soit le click&collect (paiement en ligne et collecte en boutique en 2 heures), soit la livraison par vos soins, soit par le facteur (colis récupéré et livré)
- Les frais de commission pour le vendeur sont gratuits jusqu'au 31 décembre, puis négociés à 5,5% sur les ventes
- Les frais de livraison pour le consommateur sont gratuits jusqu'au 31 décembre, puis seront de 5€.

Une campagne de communication grand public d'envergure sera lancée fin avril. Une dizaine de commerçants ou professionnels loubésiens sont déjà inscrits et visibles, dont 2 viticulteurs.

Besoin d'aide ? Un conseiller numérique vous guide ou vient vous voir.
Numéro vert : 0 800 800 181



Agenda : Retrouvez l'agenda actualisé sur le site de la mairie : www.saint-loubes.fr > Votre ville > Agenda.



SEMOCTOM Infos

Consommons mieux, gaspillons moins
et ensemble construisons le monde de demain !

Retour sur
une 1^{ère} année
réussie !



La nouvelle benne à bras robotisée en action

Le 20 janvier 2020 a vu le démarrage d'une nouvelle collecte, celle des déchets alimentaires sur 3 communes du SEMOCTOM : **Beychac-et-Cailleau, Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac** soit près de 17 000 habitants concernés.

Valoriser les déchets alimentaires pour aider à la maîtrise des coûts de traitement

Les lois récentes imposent des objectifs de réduction des déchets très importants (-15% dans la période 2010-2030) ; or durant ces dernières années, la quantité de déchets n'a cessé d'augmenter (+4% depuis 2010). Il est donc nécessaire d'agir sur notre production de déchets et de mettre en place des solutions permettant de réduire ou de valoriser au maximum tout ce qui peut l'être.

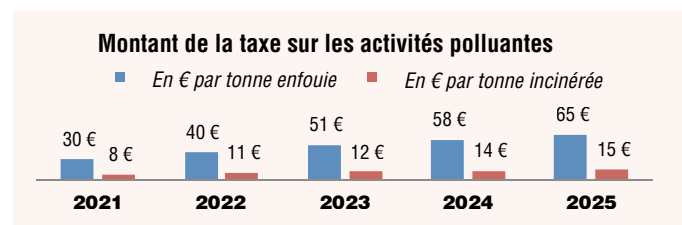


Lieu de traitement des déchets alimentaires
à St-Denis-de-Pile (SMICVAL)

La dernière étude nationale montre qu'il reste encore **un tiers des déchets alimentaires dans les bacs d'ordures ménagères** (environ 74 kg par an et par habitant). En outre, les ordures ménagères partent à l'incinération, traitement le plus cher à l'heure actuelle. **Sur le territoire du SEMOCTOM, il est encore possible de valoriser au moins 8000 tonnes de déchets alimentaires par an !**

Les ordures ménagères coûtent et coûteront à l'avenir de plus en plus cher !

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes⁽¹⁾ (TGAP) est une taxe qui vient s'ajouter à chaque tonne enfouie ou incinérée. Elle augmente chaque année (+123 000 € en 2021) pour inciter les collectivités et donc les habitants à réduire leurs déchets.



Le SEMOCTOM a collecté en 2020, 24 761 tonnes d'ordures ménagères (incinération) et 5 531 tonnes d'encombrants (enfouissement). De plus, VEOLIA, unique exploitant des 2 incinérateurs de Bordeaux Métropole, a décidé d'augmenter considérablement ses tarifs. Pour le SEMOCTOM, cela représente 6 millions d'euros sur 7 ans, un surcoût qu'il faudra financer.

Que pouvons-nous faire ?

Réduire nos déchets et notamment ceux à incinérer. C'est pourquoi, les élus du SEMOCTOM, avec la volonté des maires des 3 communes concernées, ont décidé de mettre en place la collecte des déchets alimentaires en porte à porte.

Pour rappel, en 2021 :

1 tonne d'ordures ménagères incinérée = 127€/tonne

1 tonne de déchets alimentaires compostée = 73€/tonne

¹ La TGAP s'ajoute aux coûts de collecte et de traitement

Les résultats après 1 an de collecte : test réussi !

Organisation de
3 réunions publiques :
environ **800 participants**
au total



Equipped de
85% des foyers en 4 mois

Plus de la moitié des habitants (55%)
présente le bac marron
(déchets alimentaires) chaque semaine.

Des tonnages très variables selon le mois et la météo.

Après un lancement tonitruant et un pic de collecte à 46 kg/an/habitant au mois d'avril 2020, les tonnages ont chuté du fait de l'apparition de petits soucis (odeurs, insectes...). Les fortes chaleurs et le manque d'expérience lié à ce nouveau geste de tri ont dissuadé certains habitants de continuer.

Vidage d'une benne à déchets alimentaires

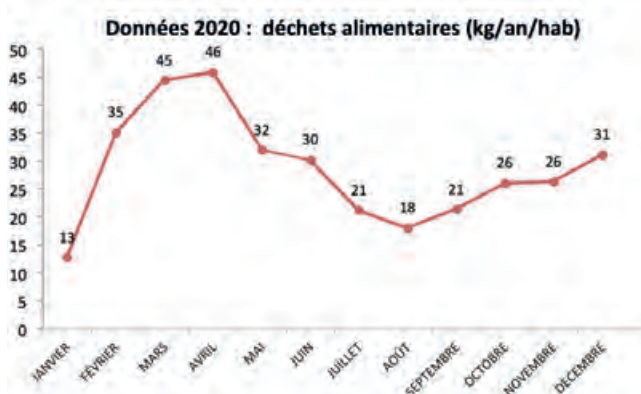


Tri : +12%
soit + 7 kg/habitant

Ordures ménagères : -29%
soit -76 kg/habitant



Déchets collectés en porte à porte : -13% soit -40 kg/habitant



Bravo et merci à tous les trieurs !

Nos agents en soutien !

Pour faciliter l'acquisition de ce nouveau geste, Jérôme Parisse et Martial Lafitte, chargés de prévention et d'animation au SEMOCTOM ont été dépêchés sur place dès le mois de juin. Ils ont pu ainsi proposer des solutions aux ménages en difficulté (conseils de tri, bacs d'ordures ménagères plus grands...). Ils ont également distribué des cartes d'accès aux bio-bornes pour faciliter le tri des restes alimentaires pendant l'été.



Explication du geste de tri et remise d'une carte d'accès aux bornes

Objectif 33 kg/an/habitant en 2021

Vous l'aurez compris, moins nous trierons, plus nous paierons ! Explosion des coûts de traitement, appauvrissement de nos sols, pollution liée à l'incinération ou à l'enfouissement... il serait dommage de baisser les bras alors que nous disposons de tous les moyens pour améliorer les choses.



Sacs en papier et/ou biosourcés ? Une question en suspens...

Le SEMOCTOM a fait le choix du 100% naturel et compostable en optant dès le départ pour les sacs en papier. Peu raffiné, le papier kraft est issu de matières gérées durablement ou recyclées.

Il facilite le compostage en apportant du carbone et se distingue aisément des indésirables sacs en plastique.

Les sacs biosourcés quant à eux ne sont pas fabriqués avec 100% de matières végétales; une partie du sac provenant encore du pétrole. L'énergie dépensée (eau) pour cultiver la partie végétale des sacs ou encore leur totale biodégradabilité posent également question.

Malgré cela, les soucis d'étanchéité ou de nuisibles rencontrés par certains trieurs l'été dernier interrogent et la question devrait être tranchée sous peu.

Tri bien fait, poubelle grise allégée !



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les préparations de repas



Épluchures, agrumes, coquilles d'œufs...

Les restes...



Coquillages, poisson, viande...



Les végétaux d'intérieur



Autres



Essuie-tout, mouchoirs, filtres café...



Pain, croûtes de fromage, pâtes...



LE TRI Emballages et papiers



Emballages métalliques



Emballages et briques en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Papiers

Un gros carton ?

S'il ne rentre pas dans le bac jaune, portez-le en déchèterie.



LE VERRE



Bouteilles



Bocaux et pots

Flacons

Bien vidés, inutile de les laver.
Ni couvercle, ni bouchon.
Pas de verre de cuisine ou de vaisselle.

LE TEXTILE



Même usés, tous les textiles, linges et chaussures peuvent être valorisés, soit par réutilisation soit par le recyclage.



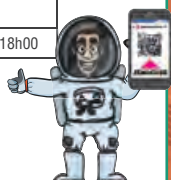
DÉCHÈTERIES

Béquey*,
Saint-Caprais-de-Bordeaux,
Saint-Germain-du-Puch*, Saint-Léon*,
Saint-Loubès et Tresses (*ouvertes aux professionnels)

Jours d'ouverture	Saison basse (15 octobre-14 mars)	Saison haute (15 mars-14 octobre)
Lundi après midi	13h30-17h00	13h30-18h00
Mardi au samedi	9h-12h30 et 13h30-17h00	9h-12h30 et 13h30-18h00

L'accès aux déchèteries est réservé aux détenteurs de SEMOCODE.

Pour l'obtenir, consulter notre site internet ou contactez-nous au 05 57 34 53 20.



Toutes les infos pratiques sur
www.semocotom.com

Suivez notre actualité sur notre page
facebook semocotom

Les sacs en papier se déchirent, que faire ?

Avec l'arrivée des fruits et légumes d'été, les sacs s'humidifient plus vite et lorsqu'on débute on a tendance à trop remplir ou à conserver trop longtemps le même sac. Voici quelques astuces :

Changer de sac plus souvent pendant l'été :

Soulevez de temps à autre le sac avant d'y ajouter des restes alimentaires. Le fond est très humide et le poids laisse supposer une rupture soudaine ? N'attendez pas, il est temps de changer de sac.

Augmenter la durée de vie des sacs en les renforçant :

Mettre en place une à deux feuilles d'essuie-tout, une serviette en papier ou encore du papier journal sous la cartonnnette fournie avec les sacs, permet de prolonger leur résistance.



Fond du sac trop humide, n'attendez pas !

Rincer et bien sécher le bioseau :

le jus des fruits et légumes peut stagner dans le fond du bioseau.

En plus d'attirer les moucheron, ce jus peut de surcroît fragiliser le fond des sacs.



L'astuce d'Emilie (bio-trieuse convaincue) :

« Nous vidons toujours le contenu du bioseau au-dessus du bac marron, comme cela, si le sac se déchire, les restes alimentaires tombent directement dedans. Il nous arrive également de rajouter de la sciure au fond du sac et entre les repas pour absorber les jus. Cela fonctionne très bien ! »



Mouches, asticots, comment les éviter ?

Les mouches, les asticots font partie de la nature. En créant des déchets nous « invitons » ces derniers à participer au recyclage des matières biodégradables.

Peut-on éviter les nuisibles ?

Même si le risque zéro n'existe pas, il est possible de mettre en place des techniques que certain(e)s trouveront peut-être choquantes car inhabituelles mais qui donnent de très bons résultats :



Le chaud : En laissant votre bac ouvert, en plein soleil, vous permettez aux déchets de sécher plus vite. Les asticots n'aimant pas la lumière ni la sécheresse, fuiront votre bac. Cette technique évite aussi les mauvaises odeurs.



Le froid : mettez au froid dans un tupperware par exemple (frigo, congélateur) vos restes les plus sensibles (viandes-poissons) et sortez les uniquement la veille de la collecte.

L'astuce d'Emilie :

« Dans le bac marron, dès le ramassage, nous pulvérisons du vinaigre blanc pour éviter les asticots puis nous y mettons de la sciure de bois (type toilette sèche ou litière) pour absorber les odeurs et jus éventuels et c'est parfait ! »



Les bio-bornes : 25 bornes installées, 600 cartes distribuées !

Si malgré ces astuces, vous avez encore des difficultés pour trier vos restes alimentaires, vous avez également la possibilité d'utiliser les bio-bornes.

Ces bornes permettent de trier et de déposer vos déchets alimentaires 24h/24 et 7j/7 et d'éviter ainsi les éventuelles difficultés liées au stockage pendant l'été.

Il suffit d'avoir une carte d'accès (que vous pouvez demander à l'adresse suivante : serviceauxpublics@semoctom.com et vous pourrez déposer, à votre guise, vos déchets alimentaires dans la borne de votre choix.

Emplacement des bornes sur la carte interactive sur www.semoctom.com



La carte d'accès

Plus de sacs pour trier ?

Vous pouvez les retirer à la mairie ou à la déchèterie. Un nouveau lot de 100 sacs vous sera remis pour vous aider à valoriser vos restes alimentaires.

Un souci d'équipement ?

Pas de bac pour trier vos déchets alimentaires ? Votre bac d'ordures ménagères ou de tri est trop petit ?

Contactez-nous par mail : bacs@semoctom.com ou par téléphone au : **05 57 34 53 20** du lundi au vendredi de 9h à 17h30 afin que nous puissions répondre au mieux à vos besoins.

